



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

Les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet inaugurent le nouveau réservoir d'eau potable, un an jour pour jour après la première pelletée de terre

Saint-Joseph-du-Lac, le 19 septembre 2025 – Les conseils municipaux de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, accompagnés de la députée de Mirabel, madame Sylvie D'Amours, de l'entrepreneur général Nordmec Construction, ainsi que du bureau d'ingénieurs-conseils GBi ingénierie, sont fiers de souligner la fin des travaux et l'inauguration officielle du nouveau réservoir d'eau potable. Cette infrastructure, attendue depuis longtemps, marque une étape importante pour les citoyennes et citoyens des deux municipalités.

Ce projet d'envergure permettra notamment d'améliorer significativement la performance du système Mangazur, qui sert à l'élimination du manganèse à l'usine de traitement de l'eau potable. Le manganèse, un élément naturellement présent dans l'eau, est à l'origine de problématiques d'eau colorée. Grâce à cette nouvelle installation, ces désagréments seront largement réduits, assurant ainsi une eau de meilleure qualité aux résidents.

Les élus de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet se réjouissent également d'annoncer que le coût final du projet sera légèrement inférieur aux 6,4 millions de dollars initialement prévus dans les règlements d'emprunt adoptés par les deux conseils municipaux. La gestion rigoureuse de ce projet, combinée à la compétence et au savoir-faire des principaux intervenants - GBi ingénierie, l'entrepreneur général Nordmec Construction, ainsi que les représentants de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac agissant à titre de responsables du projet - a permis

de respecter à la fois le budget établi et l'échéancier de réalisation des travaux.

Ce projet a pu être réalisé grâce à un soutien financier majeur des gouvernements du Canada et du Québec, par l'entremise du Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Grâce à ces aides, la charge financière pour les contribuables desservis par le réseau d'aqueduc est réduite à un maximum de 15 % du coût total du projet

"L'inauguration de ce nouveau réservoir d'eau potable représente une étape majeure pour nos citoyennes et citoyens. Grâce à ce projet, nous garantissons une eau de meilleure qualité tout en respectant le budget et les délais prévus. Je tiens à remercier tous les partenaires, du gouvernement aux entrepreneurs, pour leur collaboration exceptionnelle qui rend possible cet investissement durable pour notre communauté" souligne Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.

"Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante avec l'inauguration du nouveau réservoir d'eau potable. C'est une grande fierté de pouvoir offrir à nos citoyennes et citoyens une eau de qualité. Un immense merci à tous nos partenaires pour avoir contribué à la réalisation de ce bel héritage pour notre communauté" conclue la mairesse de Pointe-Calumet. Sonia Fontaine.